



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 24 juin 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. MELOTTE

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 56

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 16

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	Mlle Stéphanie MODDE
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. Franck MELOTTE
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Patrick CHAPUIS	Mme Nelly METGE	M. Claude PICARD
M. Michel JULIEN	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Pierre PETITJEAN
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elisabeth BIOT	Mme Claude DARCIAUX
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Nicolas BOURNY
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY	M. Jean-Claude GIRARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Françoise EHRE
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Patrick BAUDEMONT
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Didier MARTIN	M. Jean-Yvès PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Pierre SOUMIER		M. Philippe BELLEVILLE.

Membres absents :

M. José ALMEIDA	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
M. Jean-François DODET	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
M. Jean-François GONDELLIER	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE
M. François-André ALLAERT	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. Dominique GRIMPRET	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Roland PONSAA	Mlle Christine MARTIN pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Philippe GUYARD	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
M. Rémi DELATTE	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
M. Gilles TRAHARD	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Michel JULIEN
Mme Noëlle CAMBILLARD	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : DEPLACEMENTS

Tramway - Marché de travaux d'ouvrage d'art sur le Suzon, boulevard de la Trémouille - Lancement d'un marché

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-21-1,
Vu le Code des Marchés Publics,
Vu la délibération n° GD2008-05-15-01 en date du 15 Mai 2008 par laquelle le Conseil de la Communauté a validé le principe de réalisation de deux lignes de TCSP et décidé du lancement de la concertation préalable, conformément à l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme,
Vu la délibération n° GD2008-09-25-02 en date du 25 Septembre 2008 par laquelle le Conseil de la Communauté a approuvé le bilan de la concertation préalable et décidé de le mettre à disposition du public,
Vu la délibération n° GD2008-11-12-07 en date du 12 Novembre 2008 par laquelle le Conseil de la communauté a approuvé le projet de TCSP de type tramway fer et le tracé tels que présentés en conclusion du bilan de la concertation.

Dans le cadre des travaux des deux premières lignes de tramway, il est nécessaire d'intervenir au niveau des infrastructures de certains ouvrages d'art afin de les adapter au passage du réseau.

La présente délibération concerne l'ouvrage d'art constituant le passage du Suzon sous le boulevard de la Trémouille.

Les travaux consistent en la réalisation d'une dalle de confortement au-dessus de la rivière enterrée et canalisée qui s'écoule depuis la rue Prud'hon vers le Sud et perpendiculairement au Bd de la Trémouille.

Cette dalle de confortement couvrira partiellement le Suzon au droit de la plate-forme Tramway, jusqu'au bâti existant situé au Sud.

Les travaux comprennent la préparation et l'installation de chantier, les terrassements, la réalisation du génie civil (micro-pieux, , chevêtre, dalle), le remblaiement des anciennes voûtes du Suzon. Les études d'exécution de l'ouvrage se dérouleront en novembre et décembre 2010.

Le planning prévisionnel des travaux est programmé de janvier à mars 2011.
La réalisation de ces prestations, doit faire l'objet d'un appel d'offres ouvert dont le montant prévisionnel des travaux est estimé à 504 000 € HT.

Vu l'avis de la commission déplacements en date du 15 juin 2010,

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'approuver** le cahier des clauses techniques annexé relatif au marché ayant pour objet les travaux d'ouvrages d'art concernant le Suzon boulevard de la Trémouille dans le cadre du projet tramway ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à lancer la procédure de marché ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer ledit marché ainsi que toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier, y compris les avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant initial du marché supérieure à 5%.

Convocation envoyée le 18 juin 2010
Publié le 25 juin 2010
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

2 8 JUIN 2010



Pour extrait conforme,

